



UNIQUEMENT
POUR USAGE
PROFESSIONNEL

Jy'net multi surface désinfectant

Désinfectant des surfaces modernes

Désinfection du mobilier, des vitres et des glaces.

Sèche très rapidement et ne laisse pas de trace.

N'altère pas le brillant des peintures, plastiques, panneaux stratifiés, caoutchoucs, chromes, aluminiums...

Élimine tous types de taches : encre, rouge à lèvres, café, nicotine, graisses, noir de carbone... Laisse une odeur agréable et fraîche.

Bactéricide selon la norme EN 1276, en condition de propreté, 30 secondes à 20 °C, pur.

→ Données techniques :

Aspect :

liquide limpide incolore

Densité :

0,98 - 1,00

→ Mode d'emploi :

Pulvériser le produit pur sur la surface à nettoyer.

Essuyer avec de la ouate ou mieux avec une microfibre.

En cas de salissures tenaces ou pour désinfecter, laisser agir le produit 30 secondes avant d'essuyer. Il est inutile de rincer sauf dans le cas de lavage de matériaux et objets pouvant être au contact de denrées alimentaires.

→ Précautions :

Eviter les projections oculaires.

Stocker à l'abri du gel. L'emballage peut être éliminé en tant que déchet non dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Date limite d'utilisation optimale : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

→ Caractéristiques :

Sécurité selon FDS : Irritation oculaire, Catégorie 2.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Produit biocide : TP 2

Substances actives biocides : chlorure de diidécyldiméthyl ammonium, CAS : 7173-51-5, 1.25 g/kg - alcool ethylique, CAS : 64-17-5, 60.00 g/kg - propane-2-ol, CAS : 67-63-0, 50.50 g/kg.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 03 27 39 32 33 pour le personnel médical.
Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

→ Emballage :

Carton de 12 pulvérisateurs de 750 ml.

01/03/21 Ind.5